



32^{ème} Rallye National Des Bornes



INFORMATION AUX RIVERAINS DE PERS-JUSSY

Madame, Monsieur, Nous vous informons que le 32^{ème} Rallye National des bornes et le 27^{ème} Rallye National VHC et 5^{ème} Rallye VHRS, se dérouleront le samedi 17 juin 2023 de 7h50 à 21h21 avec une réouverture de route possible en fonction du timing entre l'ES 4 et l'ES 7 et l'ES 10

ATTENTION CES HORAIRES PEUVENT VARIER EN FONCTION DU NB DE CONCURRENTE ET DES FAITS DE COURSE

Par arrêté Préfectoral, certaines routes seront fermées à la circulation des usagés.

Vous trouverez, ci-dessous les horaires de fermeture de route et les horaires de passage des concurrents.

Epreuves chronométrées - N° 4, N°7 et N°10 - PERS-JUSSY

Fermeture : D.6 à la sortie de Moussy direction Arbusigny

Itinéraire : D.6 Navilly / Voie Communale Epineuse / Chez Pittet / Le Four / Les Roguets / D.102
Chez Le Bois / V.C. Carrière de la Marmotte / D.276 direction Le Souget / Rte de Marny Haut

Fermeture : Pont du Souget direction La Chapelle-Rambaud / Les Roguet

Voies d'évacuation sanitaire (Aucun stationnement sur ces routes)

D.6 Chez Verdel à Navilly – Voie Communale

Du carrefour de la voie Communale / D.102 à Epineuses – D.102 les Cornus - D.102 Bois noir – D276 Le Souget

	Fermeture de route Théorique	1er Concurrent	Réouverture de route Théorique
1 ^{ère} ES N°4	7h50	9h05	11h53
2 ^{ème} ES N°7	12h19	13h34	16h22
3 ^{ème} ES N°10	16h48	18h03	21h21

En cas de nécessité réelle et importante, il est possible pour les riverains, sous escorte d'une voiture de sécurité, de prévoir un passage sur une portion de route dans le sens de la spéciale. Pour cela, vous êtes priés de prendre contact au plus tôt

Uniquement au Numéro suivant : 07 83 02 76 37 avant le 9 juin de 18h00 à 20h00 du lundi au vendredi.

N'hésitez pas à laisser un message avec votre nom et votre numéro de téléphone.

Pour toutes autres informations concernant le Rallye, merci de composer le même numéro

Le Rallye, ce sont aussi les reconnaissances, autorisées et uniquement pendant ces 3 jours.

Samedi 10 juin 2023 et/ou Dimanche 11 juin 2023 et/ou jeudi 15 juin 2023

Chaque équipage est tenu de respecter le code de la route, d'utiliser un véhicule en règle et d'apposer sur le pare-brise Avant et arrière du véhicule un autocollant « **Reconnaitances 2023** » avec un numéro.

Si des abus sont commis, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Merci de relever le N° figurant sur l'une des vitres à défaut l'immatriculation du véhicule.

Nous espérons que cette information vous permettra de prendre les dispositions nécessaires, afin d'éviter au mieux tout désagrément. Conscients cependant des contraintes que pourrait vous causer le passage de notre Rallye et par avance nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos meilleures salutations.